

**COMMUNE DE BOISSY  
FRESNOY  
Canton de NANTEUIL LE  
HAUDOUIN  
Arrondissement de SENLIS**

**Délibération n° 2025-3  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du jeudi 13 mars 2025**

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la mairie le **jeudi 13 mars 2025 à 20 heures**, sous la présidence, de Madame BAHU Martine, Maire

Etaient présents : Mme BAHU Martine, M. LOURY Mathieu, Mme BEAUCHAMP Elodie, M. BOULIOL Jean-François, M. CORNET Jean-Michel, M. DECARNELLE Alain, M. POSTEL Bertrand, M. AVERLANT Laurent, M. COCHARD Philippe, Mme CALAS Alexandra, M. QUIGNON Samuel, M. SIMAR Hervé

Était absent :

M. LISEK Jérôme, Mme PARIS Mélanie pouvoir M. LOURY Mathieu, M. DORMOY Jérôme pouvoir M. AVERLANT Laurent  
Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance :

**Monsieur CORNET Jean-Michel** est désigné pour remplir les fonctions.

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de procuration	Nombre de votants	Date de convocation
15	12	2	14	Le 05/03/2025

**OBJET : Affectation des résultats du budget communal**

Vu l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2024 par le Conseil Municipal.  
Madame le Maire propose au Conseil Municipal de définir l'affectation du résultat de clôture de l'exercice 2024 :

Le résultat de clôture cumulé est de :	468 595.64 €	
- Déficit d'investissement :	- 44 166.02 €	
- Excédent de fonctionnement :	512 761.66 €	
- Restes à réaliser en investissement : Dépenses	97 640.96 €	Recettes : 133 491.63 €

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		521 224.05 €		73 193.12 €	- €	594 417.17 €
Opérations de l'exercice	803 147.18 €	794 684.79 €	387 983.32 €	270 624.18 €	1 191 130.50 €	1 065 308.97 €
Totaux	803 147.18 €	1 315 908.84 €	387 983.32 €	343 817.30 €	1 191 130.50 €	1 659 726.14 €
Résultat de clôture (=CA)		512 761.66 €	44 166.02 €			468 595.64 €

Besoin de financement **44 166.02 €** au compte 001 investissement dépenses BP 2025  
Excédent de financement au compte 001 investissement recettes BP 2025

Restes à réaliser **97 640.96 €** **133 491.63 €**

soin de financement des restes à réaliser  
Excédent de financement des restes à réaliser **35 850.67 €**

Besoin total de financement **8 315.35 €**  
Excédent total de financement

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de **8 315.35 €** au compte 1068 Investissement BP 2025, avec émission titre de recette.

**504 446.31 €** au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **14 voix pour**, décide l'affectation du résultat aux comptes suivants :

- **1068 (recettes) : 8 315.35 € afin de couvrir un besoin de financement de la section d'investissement**
- **002 (recettes) : 504 446.31 € excédent de fonctionnement reporté**
- **001 (dépenses) : 44 166.02 € investissement reporté**

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et  
ont signé au registre Les membres présents  
Pour extrait certifié conforme,  
Le 17 mars 2025  
Le Maire, BAHU Martine